



Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy :

avec les personnels, nous exigeons la transparence et la vérité !

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy traverse actuellement de graves difficultés dont un rapport de l'IGAC, récemment achevé après une très longue enquête, soulignerait qu'elles résultent pour l'essentiel des "libertés" prises par la direction de l'école avec les principes et les pratiques devant découler des règles en vigueur en matière de gestion publique, transgressions qui seraient, pour ce que nous en pouvons connaître, de nature à intéresser divers corps de contrôle, voire d'entraîner d'éventuelles poursuites judiciaires.

Au cours de cette inspection, de nombreux membres du personnel ont été auditionnés. Beaucoup sont aujourd'hui inquiets, veulent savoir et se posent des questions légitimes : le directeur de l'EnsaN a-t-il conduit certains d'entre eux à la faute en commettant des irrégularités de gestion? Pourquoi le directeur de la recherche et des métiers a-t-il démissionné ? Pourquoi le directeur de l'EnsaN a lui-même démissionné de son poste de président de l'association "Région architecture"? Pourquoi le conseil d'administration prévu en juillet a-t-il été reporté sans date ? Toutes ces questions conduisent les personnels et leurs représentants à exiger que le rapport de l'IGAC leur soit présenté et que leur soient présentées également ses préconisations.

Pour faire court, toute une panoplie de procédures et d'actes de gestion semble avoir été mise en oeuvre depuis un trop long temps, au mépris de l'intérêt général de cette école publique et de son collectif de travail, peut être pour quelques intérêts particuliers, inquiétant bien des agents qui craignent d'avoir été incités à commettre des actes irréguliers.

Il semble avéré que la maison est, au plus haut niveau, "bien mal tenue", dans l'ambiguïté, la dissimulation, voire l'illégalité et la transgression des règles de la comptabilité publique. Autant dire qu'en pareilles circonstances, la sidération, puis l'indignation ont très vite fait place à l'incompréhension, à la colère des agents sans que ceux-ci ne se départissent de leur sens des responsabilités et de leur volonté de tout mettre en oeuvre pour surmonter cette blessure bien réelle au sein de la communauté de travail.

Or, alors que tous les cadres administratifs sont profondément affectés par cette situation et que le directeur tente d'intimider des agents de l'école qui s'interrogent sur les responsabilités de ce dernier, des services d'administration centrale concernés "jouent la montre" pour différer les réponses, de toutes sortes, à apporter à cette situation de crise, ce qui ne peut manquer d'interroger sur les raisons qui fondent ce refus de désigner clairement les responsabilités et, à ce jour, sur l'absence de volonté du ministère de la Culture d'apporter sans délais les solutions adaptées pour remettre la gestion et les conditions d'exercice des missions et fonctions sur les rails et permettre, ainsi, à la communauté de travail de retrouver une ambiance de travail normale.

On oublie trop souvent que la grande majorité des personnels vit très mal ce genre de situation et qu'elle ne saurait s'en réjouir lorsqu'il paraît que ne sont pas recherchées les conditions d'une issue positive et que des manoeuvres dilatoires font rejaillir sur l'ensemble de la communauté, au prix fort, les errements de quelques-uns.

Cette situation vient s'ajouter à un épisode qui a vu, le 22 mai 2017, l'effondrement de panneaux de façade sur l'immeuble Vacchini obligeant à un déménagement de toutes les activités de l'école dans les anciens locaux de l'école nationale supérieure d'arts.

La nécessité de maintenir ce service public ouvert et en fonctionnement a mobilisé toutes les énergies. Tous les personnels sans exception ont assuré la continuité du service public pour éviter toute rupture pédagogique. Comme souvent en pareille occasion au ministère de la Culture, la reconnaissance, voire la récompense, de tels efforts n'a guère été manifeste auprès des personnels. Pourtant un déménagement de service n'est jamais simple...

Alors pour une école, qui plus est en péril - au sens propre - l'exercice a été ardu, intense, et réalisé avec les moyens du bord. Des agents ont même dû travailler pendant plusieurs semaines à domicile.

Aujourd'hui, l'école a retrouvé un espace pédagogique dans les locaux de l'ancienne école nationale supérieure d'art de Nancy, mais dans des espaces de travail plus exigus.

Aussi, dans ces moments particulièrement compliqués, la Cgt-Culture tient à rappeler ce qu'elle partage avec les personnels et leurs représentants :

- ***une exigence de transparence et de vérité***

Notre organisation n'a jamais cessé de rappeler qu'en pareille circonstance une information juste et exacte doit être fournie et que les décisions qui s'imposent doivent être prises avec diligence et célérité. Le silence assourdissant du ministère de la Culture et les petites manoeuvres d'une partie de son administration laissent se développer au sein de la communauté de l'école un sentiment d'incompréhension totale, voire une suspicion sur la volonté d'apporter des réponses adaptées, qui n'est pas sans affecter l'autorité même du ministre.

Pour remettre les choses à l'endroit et dans le droit, notre organisation exige que ce rapport soit présenté aux administrateurs de l'école, sans filtre aucun. Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'école et il doit bénéficier, à ce titre, d'une restitution du rapport et de ses préconisations, à charge du conseil d'administration de choisir ses modalités d'information et d'action auprès de la communauté de travail. C'est sa responsabilité. En outre la restitution doit être faite, comme toujours, par les inspecteurs parce que, statutairement, leurs écrits et paroles sont libres.

De même notre organisation demande en outre que ce rapport soit présenté à la communauté de travail et à ses représentants sous les mêmes modalités. Le ministère de la Culture ne peut s'affranchir des règles élémentaires de la démocratie. Ou alors il faudra nous dire qui a peur de la vérité au ministère de la Culture.

- ***l'ambition de servir l'intérêt général et de réussir la prochaine rentrée scolaire en améliorant le fonctionnement de cette école publique***

L'EnsaN est une école publique. A ce titre, elle doit être gérée par les règles publiques qui garantissent l'intérêt général. Les personnels ont à coeur d'oeuvrer pour garantir le meilleur accueil possible à la prochaine rentrée pour les étudiants. A ce titre, la réunion d'un conseil d'administration doit être diligentée par le ministère afin que les projets de délibérations utiles à la préparation de la rentrée soient votés. Nous pensons notamment au calendrier pédagogique 2019-2020 ; il serait irresponsable de vouloir compliquer l'organisation de la rentrée qui, dans les faits, se prépare dès à présent.

- ***la nécessité, pour le ministre de la Culture, de garantir la protection des personnels, celle de leurs représentants et des lanceurs d'alerte contre toute pression qui pourrait gêner la manifestation de la vérité***

Les actuels atermoiements du ministère de la Culture sont terribles pour la communauté de travail car ils laissent place à des agissements et pressions intolérables. Les propos menaçants à l'égard des agents qui prennent leur responsabilité pour exiger la transparence et la vérité sont totalement inacceptables et doivent cesser. Le ministre doit accorder la protection fonctionnelle aux agents qui la lui demanderaient.

Ce ne sont pas des petits arrangements "entre amis" qui arrêteront l'exigence de vérité qui est dans la tête des agents et de leurs représentants, et, probablement, bientôt dans d'autres têtes. Il va falloir être raisonnable et rappeler à la raison une certaine administration qui semble susceptible de se perdre dans des pseudo-solutions tortueuses, coupables et toxiques pour le ministère dans son ensemble et la conception républicaine de la Fonction publique.

L'EnsaN est aussi une communauté de travail et étudiante où la démocratie sociale doit être exemplaire et où chacun porte la responsabilité de faire vivre la citoyenneté et les droits sociaux. A ce titre les représentants du personnel doivent bénéficier de toutes facilités dans l'exercice de leur mandat pour exiger la transparence et la justice.

La Cgt-Culture est aux côtés et à disposition des personnels pour les accompagner, les organiser et les défendre.

Paris, le 8 juillet 2019